

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/26

Le DIX-SEPT JUIN de l'an deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaients présents : Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE, MM Hubert MARTY, Denis VALLANT, Laurent ZANDONA

Procuration : Mmes Marie-Laure BOUCHERET à Mme Véronique HAITCE, Corinne LACOSTE à M. Denis VALLANT, MM Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY, Jean-Jacques ALMERO à Mme Anne-Claire CAMAIN, Eric GEORGET à Mme Julie COLLANGE

Absents : Mmes Mathilde PEYREGA, M. Pierre ROGNANT,

Date de convocation : 11 juin 2024

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Objet : Choix du prestataire pour la mise en place d'un ALAE

Madame le maire rappelle la volonté de la commune à recourir à une association spécialisée pour parfaire la mise en place et l'encadrement de l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE),

Vu la délibération 24/10 du conseil municipal de Goyrans du 12 avril 2024 approuvant la décision de confier la gestion des services périscolaires à un prestataire,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 10 mai 2024 ayant pour objet l'organisation et la gestion de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) de l'école élémentaire de Goyrans,

Vu l'ouverture des plis en date du 5 juin 2024, date limite de remise des offres,

Vu l'avis consultatif de la Commission d'Appel d'Offre qui est favorable,

Considérant que le choix s'est porté sur l'intervenant correspondant au mieux aux exigences du marché public,

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le choix du prestataire s'est porté sur :
Loisirs Éducation et Citoyenneté (LEC) Grand Sud, 7 rue Paul Mesplé, 31100 Toulouse.

Vu le budget prévisionnel pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 (en annexe 1) d'un montant de 44 855,15 €,

Vu l'acte d'engagement (en annexe 2),

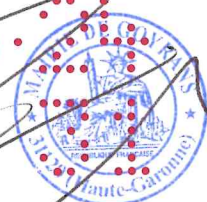
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Autorise Madame le Maire ou l'un de ses adjoints délégués en cas d'empêchement,

- À signer l'acte d'engagement,
- À inscrire au budget annuel le montant TTC d'une année scolaire (septembre à août)
- À signer la convention et ses éventuels avenants à intervenir avec le LEC GRAND SUD

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 17 juin 2024.

Fait à Goyrans, le 17 juin 2024.

RECUEIL
2024
MAY
Véronique HAITCE

Maire de Goyrans



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

DC3

ACTE D'ENGAGEMENT

Le formulaire DC3 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics ou accords-cadres pour présenter leur offre. Il est conseillé aux acheteurs publics d'adapter l'objet de la consultation et le code CPV principal figurant à la rubrique A ainsi que la rubrique D avant de mettre le DC3 à la disposition des candidats dans les documents de la consultation.

En cas d'allotissement, le candidat remplit un document par lot auquel il soumissionne.

Le candidat remplit un imprimé pour chaque offre variante ou chaque offre avec prestations supplémentaires ou alternatives.

En cas de candidature groupée, un document unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement.

■ **Objet de la consultation :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

ORGANISATION ET GESTION DE L'ALAE ELEMENTAIRE

■ **Code CPV principal :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ **Cet acte d'engagement correspond :**

(Cocher les cases correspondantes.)

1.

à l'ensemble du marché public ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement).

au lot n°.....de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) :

(Indiquer l'intitulé du lot tel qu'il figure dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante :

aux prestations supplémentaires ou alternatives² suivantes :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

² Jusqu'en 2009, les « prestations supplémentaires ou alternatives » étaient désignées sous les termes « options techniques ».

B - Engagement du candidat.

B1 - Identification et engagement du candidat :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCAP
 CCAG :
 CCTP
 Autres :

et conformément à leurs clauses et stipulations,

- Le signataire, **Fabienne AMADIS, Présidente**

- s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

- engage la société **Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud** sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud – 7 rue Paul Mesplé – 31100 TOULOUSE

Tél : 05 62 87 43 43 – Fax : 05 62 87 43 44 – Email : contact@loisireduc.org

SIRET : 479 927 915 000 39

- L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

- aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Activité associative exonérée de TVA en application de l'article 261-7 du CGI

- Montant TTC³ : du 1^{er} septembre 2024 au 31 aout 2025

Montant TTC arrêté en chiffres à : 44 855,15 €

Montant TTC arrêté en lettres à : quarante quatre mille huit cent cinquante cinq euros et quinze centimes

OU

- aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.
³ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

CREDIT COOPERATIF

■ Numéro de compte :

Code Banque : 42559 – Code Guichet : 10000 – Numéro de compte : 0800426334 - Clé RIB : 41

B4 - Avance (article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique):

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché public ou de l'accord cadre est de 12 mois à compter de :
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché public ou de l'accord-cadre ;
- la date de notification de l'ordre de service ou du premier bon de commande ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public ou l'accord cadre est reconductible : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions : 2
- Durée des reconductions : 12 mois

B6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.


B7 - Origine et part des fournitures :

(Indications à fournir pour les seuls marchés ou accords-cadres de fournitures des entités adjudicatrices : article 159 du code des marchés publics.)

L'offre présentée au titre du présent marché public ou accord-cadre contient des fournitures en provenance de :
(Cocher la case correspondante et indiquer le pourcentage.)

- Pays de l'Union européenne, France comprise :%.
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) :%.
- Autre :%.

C - Signature de l'offre par le candidat.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Fabienne AMADIS, Présidente	Toulouse, le 29 mai 2024	 EA LE&C Grand Sud 7, rue Paul Mesple 31100 Toulouse Tél: 05 62 87 43 43 www.lecgs.org

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :
(Prendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Mairie de GOYRANS
185 chemin des crêtes
31120 GOYRANS

05.61.76.30.29

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :
(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Madame Véronique HAITCE, Maire



- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

- Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

- Imputation budgétaire :

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

(Cocher la case correspondante.)

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;
- Autres annexes (A préciser) ; **DC1, DC2, DC6, Attestation fiscale, Attestation sociale, Budgets**

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)

Date de la dernière mise à jour : 25/06/2012.

Signé électroniquement par :
Fabienne AMADIS
Le 05/06/2024 à 10:01

BUDGET PREVISIONNEL
GOYRANS
Accueil de Loisirs associé à l'école - PERISCOLAIRE
01/09/2024 - 31/08/2025

CHARGES		PRODUITS	
60 -61 -62- ACHATS et SERVICES	25 175,55 €	70 - PRESTATIONS DE SERVICES	75 499,02 €
Fournitures ou Prestations		CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	15 943,87 €
		Matin	1 517,78 €
		Midj	7 082,95 €
		Soir 17H15	4 047,40 €
		Soir 18H45	3 035,55 €
Budget éducatif	2 520,00 €	Mercredi midi	260,19 €
Budget artistique	500,00 €		
Fournitures administratives	300,00 €		
Documentation et communication	100,00 €		
		FAMILLES USAGERS	14 700,00 €
Frais de téléphone mobile	120,00 €	Encaissée par l'organisateur	14 700,00 €
		Encaissée par la collectivité et reversée à l'organisateur	0,00 €
Charges des locaux d'activités		COLLECTIVITE	44 855,15 €
		Financement de la collectivité	44 855,15 €
Assurances	273,99 €	AUTRES FINANCEURS	
Frais de déplacements	250,00 €		
Personnel Collectivité mis à disposition	21 111,56 €	74 - SUBVENTIONS	0,00 €
63 - IMPOTS ET TAXES	-		
Taxes sur salaires compris dans ch.de personnel		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	43 930,75 €		
Direction	11 579,75 €	76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
Directeur adjoint	9 053,00 €		
Animateur	23 298,00 €	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
Animateur	0,00 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION	6 392,72 €	78 - REPRISES sur AMORT. et PROVISIONS	0,00 €
Frais de gestion	5 759,37 €		
Frais de gestion dérogatoires sur MAD Collectivité	633,35 €	79 - TRANSFERTS DE CHARGES	0,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	0,00 €	Aides à l'emploi	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €		
68 - DOTATIONS aux AMORT. et aux PROV.	0,00 €	Autres	
TOTAL DES CHARGES	75 499,02 €	TOTAL DES PRODUITS	75 499,02 €

* Cf détail des modes de calculs dans les commentaires

CHARGES PREVISIONNELLES DE PERSONNEL

(Voir nomenclature et fiches de poste)

du 1-sept.-24 au 31-août-25

NOM - Prénom	Coefficient	Répartition FFP	% Temps de travail	Heures Payées	Coût TCC
Credit d'impôt			0,00	0,00	0,00 €
Direction			0,25	455,00	11 579,75 €
Direction	325		25,00%	455,00	11 579,75 €
Directeur adjoint			0,25	455,00	9 053,00 €
Directeur adjoint	285		25,00%	455,00	9 053,00 €
Animateur			0,66	1208,52	23 298,00 €
animateur référent	275		66,40%	1 208,52	23 298,00 €
Service civique			0,00	0,00	0,00 €
Animateur			0,00	0,00	0,00 €
Animateur - Contrat Educatif			0,00	0,00	0,00 €
Contrat aide			0,00	0,00	0,00 €
Prioritairement réservé contrats aidés					
Sous-total charges de personnel			0,00	2 118,52	43 930,75

ASSURANCES

du 1-sept.-24 **au** 31-août-25

Cette page devra être transmise au service administratif pour actualisation du dossier assurance

GENERALITES

LOCAUX

Mode d'Occupation	Nombre	Cotisation	Total																		
Temporaire ≤ 8 jours ou plusieurs occupants, ex: ALAE	1 X	32,00 =	32,00																		
Continue Seul occupant sur > 8 jours consécutifs, ex: ALSH	0 X	16,00 =	0,00																		
Permanent Seul occupant permanent, ex: Multiaccuell, CAJ	0 X	63,00 =	0,00																		
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 10%; vertical-align: middle;">Permanent (nombre)</td> <td style="width: 10%; border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black;">Dont locaux < à 50 m²</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black;">Dont locaux de 50 m² à 100 m²</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black;">Dont locaux > à 100 m²</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Permanent (nombre)	Dont locaux < à 50 m ²						Dont locaux de 50 m ² à 100 m ²						Dont locaux > à 100 m ²				
Permanent (nombre)	Dont locaux < à 50 m ²																				
	Dont locaux de 50 m ² à 100 m ²																				
	Dont locaux > à 100 m ²																				

Pour info: 1 adresse = 1 bâtiment = 1 local

Surface en m² = total m² approximatif de tous les espaces occupés dans le bâtiment

BIENS MOBILIERS

(Ex.: Meubles, jeux de société, baby foot, livres, BD,...)

Cotisation	Valeur actuelle biens mobiliers	2 000,00 X	5,93/1000 =	11,86
-------------------	--	------------	-------------	-------

BIENS SENSIBLES

(Ex.: Ordinateur, imprimante, téléphone, Box adsl, téléviseur, lecteur DVD, console jeux, sono, frigo...)

Cotisation	Valeur actuelle biens sensibles	1 000,00 X	23,25/1000 =	23,25
-------------------	--	------------	--------------	-------

ENFANTS

Nombre d'enfants inscrits	50 X	2,10 =	105,00
----------------------------------	------	--------	--------

SALARIES

Nombre de salariés	1 X	2,10 =	2,10
---------------------------	-----	--------	------

BENEVOLES

Nombre de bénévoles	1 X	2,10 =	2,10
----------------------------	-----	--------	------

AUTO-MISSIONS

Nombre de contrats au total	1 X	97,68 =	97,68
------------------------------------	-----	---------	-------

Auto-mission signifie assurance du salarié pour ses déplacements professionnels avec son véhicule personnel, qu'il soit seul ou qu'il transporte des enfants ou des tiers.

Le nombre de contrats auto-mission est affecté automatiquement aux salariés du dispositif dans l'ordre correspondant au niveau de responsabilité.

Ex: 1 auto-mission = coordinateur ou directeur, 2 auto-missions = directeur (ou coord.) et son adjoint

Veiller à assurer le nombre de personnes suffisantes. Si d'autres personnes que les salariés en situation de responsabilité doivent être assurées en auto-mission, le contrat est alors nominatif.

Noms	Prénoms	Type de mission

CAS PARTICULIERS

(A valoriser précisément avec le siège)

(Précisez)

ASSURANCE VEHICULES				
ASSURANCE AUTRES				
ASSURANCES LOC. DIVERSES & PONCTUELLES				

TOTAL ASSURANCES				(Total reporté dans les charges prévisionnelles)
				= 273,99